

Lancement du mois de l'Économie sociale et solidaire

Dossier de la rédaction de H2o
November 2017

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition Écologique et solidaire, Christophe Itier, haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire (ESS) et à l'initiative sociale, et Marie-Martine Lips, présidente du Conseil national des chambres régionales de l'Économie solidaire (CNCRESS), ont lancé mercredi 25 octobre, à Paris, le mois de l'Économie sociale et solidaire. Vitrine de l'ESS, cet événement se déroule tous les ans en novembre. Il prend cette année une dimension particulière puisqu'il fête son dixième anniversaire.

Soulignant l'importance de mettre l'Économie au service de l'humain et non l'inverse, Nicolas Hulot a rappelé quelle devait être l'ambition collective : "dans tous les domaines, il faut que l'on regarde haut et que l'on vise loin (...). Aujourd'hui, l'ESS c'est encore l'exception. On peut avoir cette ambition qu'au terme, elle devienne la norme." En dix ans, le mois de l'ESS s'est progressivement imposé comme un temps fort contribuant à créer du lien entre les différents acteurs (locaux, régionaux, nationaux) et avec le public. Il incarne cette Économie à visage humain à travers quelque 2 000 événements organisés sur tout le territoire.

Comment arriver à rendre de moitié la mise en charge, et recycler 100 % des plastiques d'ici 2025 ? Comment passer de la gestion des déchets à la gestion des ressources ? La feuille de route Économie circulaire doit proposer des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs. Nicolas Hulot et Brune Poirson ont lancé les travaux de cette grande consultation associant les acteurs du secteur et les citoyens, mardi 24 octobre. "La norme aujourd'hui d'une Économie linéaire qui exploite, transforme et jette doit devenir l'exception et c'est l'Économie circulaire qui doit devenir demain la norme de notre Économie", aclaré Nicolas Hulot. Si les objectifs fixés par la loi de transition Énergétique pour la croissance de 2015 sont clairs en matière d'Économie circulaire (rendre de moitié la mise en charge d'ici 2025, valoriser 70 % des déchets du BTP d'ici 2020, entre autres), auxquels s'ajoute l'objectif du Gouvernement de recycler 100 % des plastiques d'ici 2025, il reste à définir les modalités concrètes pour les mettre en œuvre, comme le prévoit le Plan Climat publiqué en juillet 2017. En parallèle de ces travaux d'experts, le public sera invité à participer à une consultation en ligne à compter du 30 octobre 2017. Les propositions recueillies serviront à alimenter la réflexion des parties prenantes et pourront nourrir le projet de feuille de route. Celui-ci sera soumis à une nouvelle consultation du public courant janvier 2018, avant publication de la feuille de route en mars 2018.

Environnement France